Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Transports

Développement économique

Loisirs

Collecte des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement

LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Avril 2017

Agglopolys
Communauté d'agglomération de Blois

Sommaire

Actualités

- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : participez à la concertation ! 3
- Plan Climat Air Energie d'Agglopolys : participez à la consultation citoyenne ! 5
- Entrepreneurs, rejoignez Le Lab ! 6
- L'école de la 2e Chance Val de Loire 8
- Un Point Tri déborde ? Signalez-le ! 9
- Roblès : participez à une aventure littéraire ! 10
- Un nouveau site internet pour les bibliothèques d'Agglopolys : des services en ligne accessibles 24h/24 ! 11
- Effort d'équipement élevé et maîtrise des charges de fonctionnement : Agglopolys vote un budget 2017, sain et ambitieux 12

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : participez à la concertation !

La concertation accompagne toute la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat-Déplacements (PLUi-HD) d'Agglopolys. Elle doit permettre aux acteurs du territoire (habitants, élus, associations, professionnels, etc.) d'avoir accès à l'information et d'alimenter la réflexion. Dans ce cadre, un atelier participatif est organisé dans chaque commune d'Agglopolys, entre mars et mai 2017. Les habitants sont invités à enrichir le diagnostic en cours.

48 ateliers seront organisés, afin de réaliser un repérage paysager et patrimonial.
Ces temps d'échange seront l'occasion d'expliquer la notion d'enveloppe urbaine qui servira de base à l'élaboration du PLUi et de définir collectivement les éléments de patrimoine qui en font l'identité.
En effet, le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) du Blaisois impose au PLUi de travailler en priorité sur ces enveloppes urbaines pour définir l'emplacement des futurs logements à créer dans l'agglomération.

Les résultats de ces ateliers permettront, lors de l'élaboration du zonage et du règlement du PLUi, de :
• mettre en œuvre les dispositions réglementaires permettant de préserver, conserver ou restaurer les éléments remarquables
• définir des règles qui permettront une bonne intégration des constructions futures dans l'enveloppe urbaine

Déroulement des ateliers (2h30)
Munis de cartes (cadastre, cartes historiques, inventaire cartographié du patrimoine...), les participants s'interrogent sur les éléments de patrimoine bâti ou paysager qui structurent l'espace, donnent une identité au bourg, ou encore constituent des points de repère (bâtiments, murs, alignement d'arbres...).

Chaque atelier se déroule en deux temps :
• une balade de repérage autour du bourg pour identifier les éléments de patrimoine bâti ou paysager qui font l'identité de la commune
• un temps en salle de restitution des éléments repérés pour établir la trame paysagère de la commune.

Ces ateliers sont organisés et animés par Agglopolys, avec l'intervention du bureau d'études ANTEA qui accompagne la Communauté d'agglomération de Blois dans l'élaboration du PLUi-HD.

S'inscrire aux ateliers :
- par mail : plui@agglopolys.fr
- par téléphone au 02 54 56 49 90.

PLUI HABITAT-DÉPLACEMENTS : KEZAKO ?

Loi ALUR impose que la compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) figure au sein de la compétence Aménagement de l'espace des communautés de communes et d'agglomération. Suite à ce transfert de compétence, Agglopolys a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme à échelle intercommunale (PLUi) qui regroupera en un seul document :

- Le zonage et les règles d'urbanisme pour l'ensemble du territoire de l'agglomération
- Les orientations en matière de déplacements urbains (Plan de Déplacements Urbains - PDU)
- Les orientations en matière d'habitat (Programme Local de l'Habitat - PLH)

Comme le PLU, c'est un document d'urbanisme et de planification qui :

- Met en œuvre le projet intercommunal, co-construit entre élus à l'horizon de 10-15 ans ;

Permet l'articulation des politiques publiques d'aménagement, de transports, d'habitat mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques ;

- Donne des droits à construire à la parcelle.

En parallèle sera élaboré le Zonage d'Assainissement Intercommunal.

Agglopolys souhaite se doter d'un outil qui harmonisera les règles entre les communes, préservera et mettra en valeur les paysages, les terres agricoles, le patrimoine pour continuer à accueillir des activités, des entreprises, de nouveaux habitants !

Le PLUi-HD d'Agglopolys sera élaboré en 4 ans :

- **Diagnostic du territoire** - octobre 2016 à juin 2017
- **Projet politique** - mars 2018
- **Zonage et Règlement** - janvier 2018 à septembre 2019
- Enquête publique - printemps 2020
- Approbation du PLUi-HD - automne 2020

S'informer et réagir sur le projet en cours d'élaboration :

- **Sur agglopolys.fr/plui** : un formulaire en ligne permet de déposer une contribution.
- **Dans les mairies** : un registre de concertation est mis en place pour recueillir les demandes et avis des administrés.
- **Par courrier** : les contributions écrites peuvent être adressées à Monsieur le Président d'Agglopolys, Hôtel d'agglomération, 1 rue Honoré de Balzac, 41000 Blois

Plan Climat Air Énergie d'Agglopolys : participez à la consultation citoyenne !

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est une démarche de développement durable axée spécifiquement sur la lutte contre les changements climatiques. Il est élaboré au niveau intercommunal et chaque habitant est invité à y contribuer.

Agglopolys s'est engagée en 2016 dans cette démarche visant à définir les actions à mettre en place sur le territoire pour :

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre
- Réduire les consommations énergétiques et la dépendance aux énergies non renouvelables
- Améliorer la qualité de l'air
- Anticiper les conséquences du changement climatique sur le territoire

Objectif : aboutir à un plan d'actions concrètes sur des thématiques aussi variées que les déplacements, le logement, l'économie, l'exemplarité des collectivités, le développement des énergies renouvelables…

Pourquoi une consultation citoyenne ?

Bien que portées par Agglopolys, les actions d'un PCAET ne reposent pas uniquement sur l'action publique. Elles doivent, pour être efficaces, engager des changements de comportement de chacun, s'appuyer sur des initiatives d'entreprises, d'associations, de citoyens et être partagées pour une mise en œuvre rapide et cohérente.

Comment donner son avis ?

Les citoyens et les acteurs locaux du territoire sont invités à se rendre sur le site internet d'Agglopolys et répondre à un questionnaire sur différentes thématiques :

- déplacements (modes de déplacements alternatifs...)
- énergie et logement (dépendance aux énergies fossiles, développement des énergies renouvelables...)
- économie et innovation
- alimentation - eau - déchets
- changement climatique (conséquences prévisibles...)
- santé et qualité de l'air
- mobilisation - agir ensemble

Cet espace de consultation sera ouvert du 1er juin au 31 juillet 2017 : agglopolys.fr

Entrepreneurs, rejoignez Le Lab !

Le Lab, nouveau pôle d'entreprises d'Agglopolys situé à Blois, est un lieu unique en Loir-et-Cher. Il regroupe, sur un même lieu, une pépinière, un espace de coworking, un hôtel d'entreprises et des salles de réunion en location. Un créateur d'entreprise peut ainsi, sur un même site, être hébergé et suivi tout au long de son parcours de développement. Ouvert depuis fin 2016, le Lab rencontre déjà un franc succès : sa pépinière affiche à ce jour un taux de remplissage de 80 %.

Une offre de service complète

> Pépinière
La pépinière soutient les créateurs d'entreprises en leur offrant, en plus d'une solution d'hébergement à un tarif attractif, un accompagnement personnalisé (conseils, suivi d'activité) pour conforter leur développement et favoriser la pérennité de leur entreprise sur le territoire. La vie en pépinière permet aux entrepreneurs d'échanger, de s'entraider, d'étoffer leurs réseaux et de faire progresser leurs compétences.

> Coworking
L'espace de coworking est un espace de travail partagé, permettant aux entrepreneurs nomades, indépendants ou télétravailleurs de se retrouver dans un cadre professionnel convivial. C'est un espace ouvert de 50m². Des bureaux fermés peuvent être loués à la demande.

> Hôtel d'entreprises
L'hôtel d'entreprises héberge les entreprises sans critère particulier et permettra notamment de proposer une offre locative, au prix de marché, aux entreprises qui souhaitent rester sur le site, à la sortie de la pépinière.

Le Lab, un espace collaboratif, pour un brassage des idées et des savoir-faire

La vie au Lab permet d'échanger, de s'entraider et d'étoffer son réseau professionnel.
Des événements réguliers consacrés à l'entrepreneuriat et au numérique sont organisés : formations, conférences, ateliers, speed meeting, table rondes…

Contact
Emilie MARMION - Responsable de site
3/5 Rue Roland-Garros - 41000 Blois
Tél. 07 85 66 83 23 | 02 54 74 77 21
Mail : lelab@agglopolys.fr

LE LAB, POUR QUI ?

Le Lab accueille tous les secteurs d'activités confondus, hors commerces de détail.
Toutefois, une attention particulière est portée :

- au **secteur du numérique et à l'innovation**, dans le cadre du partenariat engagé avec l'association Loir-et-Cher Tech, qui fédère localement les entreprises liées au numérique, et la French Tech Loire Valley, initiée par Orléans et Tours. Ainsi, le Fablab Robert Houdin est installé sur le site.
- à l'entrepreneuriat étudiant, encouragé notamment au sein de l'INSA Centre-Val de Loire et de l'université François-Rabelais.
- aux porteurs de projets des quartiers « politique de la ville » .
- aux projets d'économie sociale et solidaire (coopérative d'activités, ateliers partagés…).

le lab
PÔLE D'ENTREPRISES D'AGGLOPOLYS

L'école de la 2e Chance Val de Loire

L'antenne de Blois de l'école de la 2e chance entame sa troisième année d'existence. 76 jeunes y ont été accueillis en 2016. Les inscriptions se font toute l'année et les entrées sont permanentes, généralement groupées. L'école de la 2e chance est activement soutenue par Agglopolys au titre de sa compétence « insertion professionnelle, information jeunesse ».

Une vocation d'intégration professionnelle, sociale et citoyenne

L'antenne de Blois offre aux jeunes de 18 à 30 ans, sortis du système éducatif depuis au moins un an et sans qualification, une chance d'intégrer une école différente, dédiée à la construction de leurs projets d'insertion professionnelle, sociale et citoyenne sur leur territoire.

Un réseau de proximité

L'E2C Val de Loire à Blois répond à la volonté des institutions locales de prendre part à l'insertion durable des jeunes. Environ 190 entreprises / collectivités / associations sont partenaires et à ce titre, elles mettent en place différents types d'actions : présentation des métiers, visite d'entreprise, jury de sélection de recrutement, accueil en stage…

Une pédagogie active

Basée sur l'individualisation et l'alternance, la pédagogie mise en place permet à chaque stagiaire d'être accompagné individuellement par l'équipe pédagogique pendant sa formation. Il formule et construit son projet pour accéder à un emploi ou à une formation qualifiante. C'est dans ce cadre que 141 stages ont été réalisés en entreprise en 2016.

Des résultats positifs

Les résultats sont conformes à la moyenne du Réseau E2C France, entre 50 et 60% de sorties positives : emploi ou formation qualifiante.

Intégrer l'E2C

Pour en savoir plus sur cette formation de 9 mois en alternance, participez à la prochaine réunion d'information collective, le mercredi 26 avril à 10h.

Contact : 02 54 78 70 90 – 5 rue de l'Erigny à Blois – www.e2c-tours.org

e2c VAL DE LOIRE
L'Ecole de la Deuxième Chance
TOURS • BLOIS

Un Point Tri déborde ? Signalez-le !

Vous pouvez désormais signaler, grâce à votre smartphone, que l'un des 280 Points tri d'Agglopolys est plein ! Une intervention rapide sera alors programmée pour le vider.

Dans un souci permanent d'amélioration du service public de collecte des déchets, Agglopolys a équipé tous les Points Tri d'un autocollant où figure un QR code invitant les usagers à signaler tout débordement, en scannant le code à l'aide de leur téléphone portable. L'information est alors remontée directement auprès du prestataire de collecte qui planifie une intervention rapide.
Cette initiative simple permet de gagner en réactivité et d'améliorer ainsi le service pour tous les usagers.

COMMENT FONCTIONNE LE QR CODE ?

- Pour lire un QR code, téléchargez sur votre téléphone une application gratuite pour décoder les codes-barres (App Store, Android Market…)
- Lancez cette application
- Visez le QR code avec l'écran du téléphone
- Accédez au site internet pour renseigner les informations utiles au collecteur concernant le Point Tri à vider.
- Votre demande sera prise en compte dans les plus brefs délais.

Pour toute question :
Service Collecte des déchets
Tél. 02 54 58 57 57
collectedesdechets@agglopolys.fr

Roblès : participez à une aventure littéraire !

La sélection 2017 du prix Roblès, qui récompense chaque année un auteur pour son premier roman, a été dévoilée le 1er mars. Il est encore temps de créer ou de rejoindre un comité de lecture pour devenir membre du jury !

Roblès
Prix littéraire
Emmanuel Roblès

Vous avez envie de partager vos lectures, de participer à des rencontres littéraires, de défendre vos coups de cœur ? Contactez les bibliothèques d'Agglopolys au 02 54 56 27 42 / 47.

Devenir juré, c'est :

S'engager à lire la sélection et échanger autour des romans sélectionnés
Ce temps de lecture est émaillé de deux rencontres-débats entre comités de lecteurs, organisés par les bibliothèques d'Agglopolys :

- Le vendredi 28 avril de 18h30 à 20h
- Le vendredi 9 juin de 18h30 à 20h

à l'IUT, au 3 place Jean-Jaurès à Blois.
L'occasion de défendre son coup de cœur, d'affiner, de faire évoluer son jugement !

Voter pour son lauréat
Chaque juré possède une voix et vote pour son lauréat. Chaque comité de lecture désigne son représentant, qui transmet les votes de son groupe le matin de la remise du prix. Le vote se déroule à bulletin secret, son résultat n'est rendu public que lors de la proclamation du prix, en fin de journée.

Assister à la remise du prix, le 16 juin
La cérémonie de remise du prix 2017, ouverte à tous, aura lieu le vendredi 16 juin à 17h, à la Halle aux Grains de Blois. Rencontre littéraire avec les auteurs de la sélection, animée par Matthieu Garrigou-Lagrange. Un temps de dédicaces clôt cette journée.

Sélection 2017

- *Fils du Feu* de Guy BOLEY, Grasset
- *Comme neige* de Colombe BONCENNE, Buchet-Chastel
- *Désorientale* de Négar DJAVADI, Liana Levi
- *Anthracite* de Cédric GRAS, Stock
- *L'Été des charognes* de Simon JOHANNIN, Allia
- *Les contes défaits* d'Oscar LALO, Belfond

Un nouveau site internet pour les bibliothèques d'Agglopolys : des services en ligne accessibles 24h/24 !

Sur le nouveau site internet des bibliothèques d'Agglopolys, retrouvez toutes les informations pratiques sur les bibliothèques et les rendez-vous de la programmation culturelle. Trois sites dédiés complètent le site principal : jeunesse, patrimoine et prix Roblès. Une autre manière de découvrir les ressources et services des bibliothèques !

Le catalogue

Un catalogue plus facile d'utilisation pour retrouver toutes les ressources disponibles, avec une visualisation rapide des nouveautés ! Des informations sur les documents : biographie des auteurs, bande-annonces de films, extraits de musique... Et la possibilité pour les abonnés de laisser des commentaires. Laissez-vous également guider par les sélections « découverte » proposées par les bibliothécaires.

De nouvelles ressources

Pour les abonnés, des ressources numériques accessibles de chez soi, 24h/24 : livres à télécharger, films en vidéo à la demande, musique et autoformation.

Le compte personnel

Explorez votre nouveau compte personnel : en plus des fonctionnalités de suivi des emprunts, réservation et prolongation, vous pourrez constituer des paniers de documents ou vous abonner à des lettres d'information en fonction de vos centres d'intérêt (nouveautés et événements).

bibliotheques.agglopolys.fr

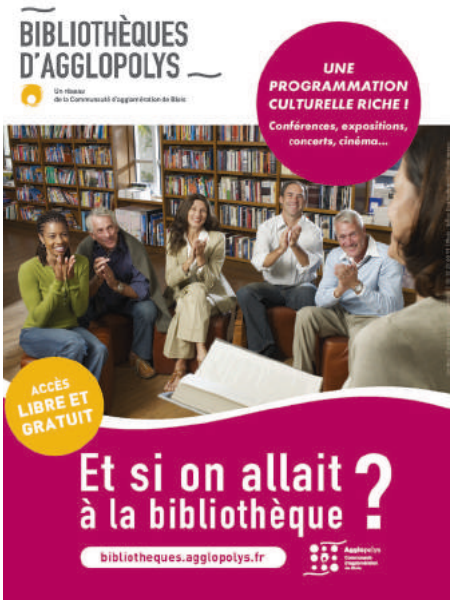

Effort d'équipement élevé et maîtrise des charges de fonctionnement : Agglopolys vote un budget 2017, sain et ambitieux

La Communauté d'agglomération de Blois fédère 48 communes (43 officiellement avec la fusion des communes nouvelles !), unies pour répondre efficacement aux besoins quotidiens des habitants du territoire. Elles mutualisent ainsi leurs compétences et leurs ressources financières pour mener à bien des projets d'envergure et de développement local.

Dépenses de fonctionnement : 83 724 620 M€

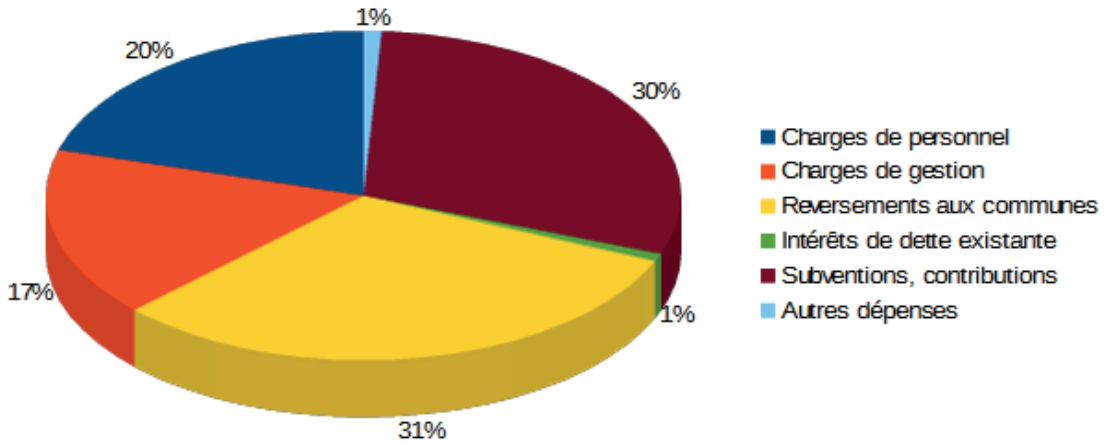

Le montant de la dette est de 3 272 719 M€.

Effort d'investissement pour équiper le territoire (2017) : 15,5 M€ dont :

Assainissement	**3 834 000 €**
Jeu de Paume	**2 446 000 €**
Économie-Enseignement supérieur	**2 146 000 € dont :**
- Zones d'activités (infrastructures)	419 000 €
- Campus INSA : achat de foncier	410 000 €
- Lab 2, pôle d'entreprises (travaux de réhabilitation)	360 000 €
- Parc des Châteaux (travaux)	250 000 €
- Maison de l'Emploi (travaux de réhabilitation d'un bâtiment)	200 000 €
- Friche Québecor (démolition)	191 000 €
Habitat-Urbanisme	**1 945 000 € dont :**
- Fonds logements	678 000 €
- Réserve foncière (dont Bouillie)	380 000 €
- PRU	246 000 €
- PLUi HD	223 000 €
- Fonds d'intervention foncière	159 000 €

Voirie	**1 555 000 € dont :**
- Travaux avenue de Châteaudun	671 000 €
- Participation aux travaux du rond-point de Cap Ciné	472 000 €
Transports (achat de bus, travaux sur liaisons cyclables...)	**1 417 000 €**
Collecte des déchets (achat de bennes...)	**1 131 000 €**
Environnement (achat de matériels techniques pour l'entretien du parc des Mées, nouveaux locaux de l'Observatoire Loire, plan climat…)	**290 000 €**
Culture, loisirs (travaux sur bâtiments des bibliothèques, achat de mobilier pour l'École d'art, achat d'instruments de musique pour le Conservatoire, travaux à la piscine Tournesol…)	**199 000 €**
Social	
CIAS : travaux au siège rue des Cordeliers	100 000 €
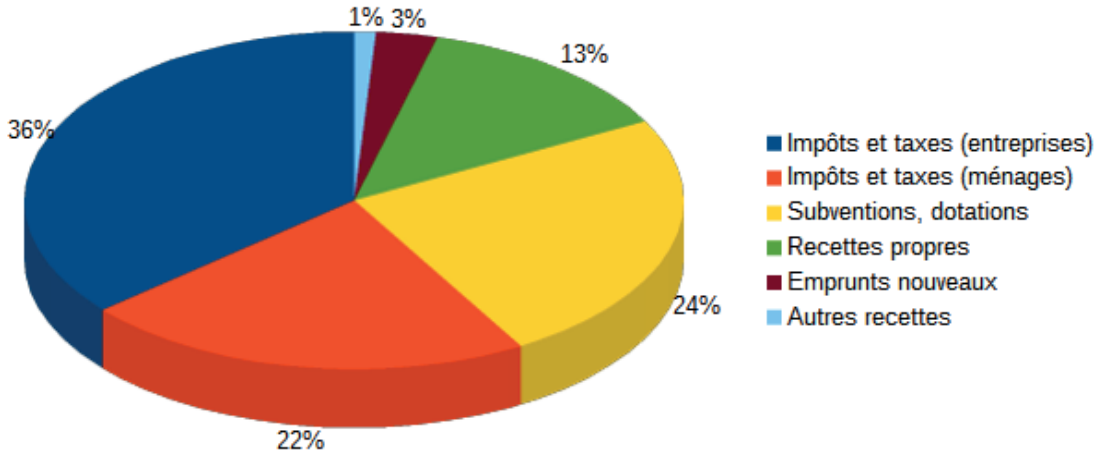
Recettes : 102 542 920 M€